

Réf: Dossier 258705

Avis de constitution

SOCIETE « ECOGNON CONSTRUCTION »

Siège GRAND BASSAM AVE 2550180102040, Lot
161, Ilot 011

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOGNON CONSTRUCTION »

Objet : MACONNERIE,
COFFRAGE,
FERRAILLAGE,
PLOMBERIE,
ELECTRICITE,
DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social GRAND BASSAM AVE 2550180102040, Lot
161, Ilot 011

Dirigeant(s) M TIGOUN SANDRINO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2023-B-13288 du 11/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 11/01/2024

